



## droit à l'image et musique

Par **marcghis**, le **08/05/2020** à **14:54**

Bonjour,

Avant de poser ma question, voici le contexte de ma demande.

Par le biais un financement participatif, j'ai réalisé un film à caractère ethnographique quand j'étais au Sénégal. J'ai réalisé un montage pour le diffuser en privé aux personnes qui ont participées au financement du projet. J'ai ajouté une bande son d'un musicien local.

Ma question est la suivante :

Est-il obligatoire d'obtenir les droits à l'image et les droits sonores des personnes qui sont filmés dans ce documentaire ?

Le film réalisé doit être diffusé auprès des personnes qui ont participés à son financement ; une copie de ce film sera donné au gouvernement Sénégalais pour une conservation culturelle ; ce film sera diffusé dans des festivals en France et à l'étranger ; il sera aussi présenté lors de colloques scientifiques internationales.

Merci pour les réponses que vous pourrez me donner.